

Réf: Dossier N° 063286

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOCTEUR CHAP »

Siège social Abidjan, Marcory, Résidentiel, Lot 45, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOCTEUR CHAP »

Objet : La mise en relation entre patients et professionnels de la santé via application numérique pour des services de consultation et prise de rendez-vous médicaux ainsi que la création et gestion d'espaces physiques de consultations en distanciel avec des professionnels de la santé.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, Résidentiel, Lot 45, Ilot 76

Dirigeant(s) : Mlle KONAN LAETITIA INGRID (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08209 du 16/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40411/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

